

Incompréhension

Les vives réactions suscitées par la photo de couverture du numéro 736 de *Maroc Hebdo International*, représentant les restes du corps du kamikaze du 11 mars 2007 de Sidi Moumen, nous ont énormément surpris au sein de la rédaction de MHI. Nous ne nous attendions pas, et ce n'était d'ailleurs nullement notre but, à ce que les lecteurs soient choqués par le contenu de cette couverture. De nombreuses personnes nous ont contactés ou écrit au lendemain de la parution de ce numéro pour nous faire part de leur indignation et de leur incompréhension quant au choix de cette couverture sanglante. Le cliché en question a été approuvé par la majorité des membres de la rédaction de MHI, dans une visée non pas sensationnaliste, loin de là, mais pour édifier l'opinion publique sur la gravité du phénomène des bombes humaines au Maroc.

L'actualité imposait aussi cette photographie, prise sur le vif, dans les lieux mêmes de ce tragique événement dans la soirée du dimanche 11 mars 2007. A ce jour, MHI demeure fidèle à ses valeurs, celles-là qui font sa pérennité depuis près de 17 ans, à savoir le choix de l'information de proximité la plus fiable, la plus complète et la plus percutante possible, mais aussi la liberté de ton et d'analyse.

Nous présentons nos sincères excuses à toute personne dont la sensibilité a pu être heurtée par cette photo. □

Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa en visite au Maroc

La présidente de la 61^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations-Unies, Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa, est actuellement en visite officielle au Maroc. Elle a été reçue par SAR le Prince Moulay Rachid, le mercredi 21 mars 2007 après-midi, en sa résidence à Rabat. La visite de Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa s'inscrit dans le cadre d'une tournée arabe, dont la dernière étape sera l'Arabie saoudite, où elle doit assister au sommet de la Ligue arabe, prévu fin mars à Riyad. La présidente de l'Assemblée générale des Nations-Unies s'est entretenue avec le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq. Selon Sheikha Haya, cette rencontre a été l'occasion de marquer l'importance de donner de l'Islam une image d'ouverture. Ceci étant que le pluralisme et la différence ont



Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa et SAR le Prince Moulay Rachid.

toujours été tout au long de l'Histoire, des facteurs d'enrichissement. Elle a salué les efforts entrepris par le Maroc pour la restructuration du champ religieux, qu'elle a considérés comme un exemple à suivre. La présidente de l'Assemblée générale des Nations-Unies était arrivée mardi à Rabat où elle a eu des rencontres avec plusieurs responsables marocains. □

Un certificat international pour le groupe Banques populaires

Mercredi 21 mars 2007, le groupe Banques populaires a obtenu la certification ISO 9001-version 2000, pour l'ensemble de son activité «crédits et remises documentaires».

La cérémonie de remise du certificat s'est déroulée à Casablanca en présence du ministre des Finances et de la Privatisation, Fathallah Oualalou, et le patron du groupe bancaire, Noureddine Omary. L'obtention de ce label de qualité, attribué par le cabinet international Veritas Certification, est le fruit d'un



Au centre M. Omary recevant le certificat.

travail de plusieurs équipes d'experts, durant près d'une année, au cours de laquelle l'ensemble des processus opérationnels et de support ont été normalisés. Des indicateurs de suivi des performances ont été mis en place, permettant ainsi une veille continue et une amélioration permanente des prestations offertes. □

Trop de Marocains dans les prisons belges

Les autorités marocaines viennent de conclure un accord avec le gouvernement fédéral belge à Marrakech relatif à l'exécution des peines, dans le cadre de la réunion de la haute commission mixte maroco-belge, le 19 mars 2007. Désormais, en vertu de cet accord, des ressortissants marocains condamnés à de la prison en Belgique pourront la purger dans leur pays d'origine. D'après Laurette Onkelinx, la ministre de la Justice belge, également présente à la convention de Marrakech, une soixantaine de personnes condamnées en Belgique pourront bientôt être transférées. Ce sont les prisonniers marocains de Belgique, majoritaires parmi les autres détenus, qui vont sauter de joie à l'idée de rejoindre les gaies cellules d'Oukacha et d'autres complexes pénitenciers

La prison à vie pour Moumen Khalifa



Abdelmoumen Khalifa.

Abdelmoumen Khalifa, principal accusé dans l'affaire Khalifa Bank, le plus grand scandale financier d'Algérie, a été condamné, jeudi 22 mars 2007, par contumace à la prison à perpétuité par le tribunal criminel de Blida (50 km au sud-ouest d'Alger).

Abdelmoumen Khalifa, qui vit en exil à Londres, a été condamné pour «association de malfaiteurs, vol qualifié, détournement de fonds, faux et usage de faux». Les autres co-accusés, en fui-

te, à savoir l'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, Abdelawahab Keramane, ainsi que cinq autres inculpés, ont été condamnés à 20 ans de prison ferme. Pour sa part, l'épouse de Abdelmoumen Khalifa, Nadia, a écopé de 10 ans de prison ferme, ainsi que l'ancien ministre de l'Industrie, Abdenour Keramane, et sa fille Yasmine, ancienne représentante de Khalifa Airways à Milan, en Italie.

Le tribunal a ordonné, par ailleurs, la saisie des biens de tous ces condamnés qui ne peuvent pas faire appel de la sentence en raison de leur absence. Abdelmoumen Khalifa, qui est sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré par l'Algérie, qui demande son extradition, a qualifié le procès de Blida de «tragi-comique», affirmant que la faillite de son groupe était une «affaire d'Etat». □

Un an et demi de prison pour trafic d'enfants

La présidente de l'association pour enfants abandonnés Espace de la Femme et de l'Enfant a été condamnée à un an et demi de prison ferme par le Tribunal de 1ère instance d'Agadir pour vente d'enfants, escroquerie, faux et usage de faux. L'inculpée, infirmière d'Etat et assistante sociale, a été arrêtée suite à la plainte déposée au nom d'une association belge de protection d'orphelins marocains par un Belge d'origine marocaine et son épouse française. La présidente de l'association aurait escroqué le cou-

ple plaignant de plusieurs milliers de dirhams en lui promettant de lui remettre à l'adoption deux enfants jumeaux marocains pensionnaires de l'établissement. Selon toute vraisemblance, l'inculpée a vendu d'autres enfants abandonnés hébergés par l'association en question. En effet, le registre de l'orphelinat, créé en 2003, fait état de 60 enfants reçus jusqu'en 2005, mais le procureur général affirme que lors de l'interrogatoire, la présidente de l'association n'a pas pu justifier la «disparition» de quelques enfants. □

Des turbulences dans l'air

L'équipage de la Royal Air Maroc du vol 515, du 16 mars 2007, en destination d'Accra, au Ghana, a fait face une situation exceptionnelle. Un passager de nationalité ghanéenne, en provenance de Londres, sans possession de document de voyage, blessé à la jambe, portant le nom de Attakpah, a eu une crise d'hystérie. Il a tenté de casser le hublot avec la boucle de la ceinture de sécurité avant de blesser au front la chef de cabine, Saadane Samira. Arrivé à destination, aussitôt détaché, le passager est redevenu violent et a accusé l'équipage de l'avoir maltraité. Le com-

mandant de bord, Rachid Seffar, a aussitôt avisé les services de sécurité de l'aéroport d'Accra. M. Attakpah a été, ensuite, admis à l'hôpital où il est décédé le lendemain des incidents. Le commandant de bord et la chef de cabine ont été convoqués par la police de l'Aéroport d'Accra pour entendre leur témoignage avant qu'ils ne soient retenus, contre leur gré, dans les sous-sols de ce bâtiment. Malgré les interventions de l'ambassadeur du Maroc au Ghana, Abdelhamid Tourougui, ils n'ont été relâchés que quelques heures plus tard après avoir rédigé un compte-rendu. Tout est bien qui finit bien. □

Scandale financier au groupe pétrolier Total

Le directeur général du groupe pétrolier français Total, Christophe de Margerie, placé mercredi 21 mars 2007 en garde-à-vue pour son implication dans une affaire de corruption, a été présenté jeudi à la justice française. Le patron de Total, première entreprise du CAC 40 en termes de chiffre d'affaires et de capitalisation boursière, et qui détient des filiales partout



Christophe de Margerie.

dans le monde, y compris le Maroc, est soupçonné d'avoir versé une somme de 60 millions d'euros aux décideurs iraniens pour l'obtention d'un contrat gazier en Iran entre 1996 et 2003. Le contrat signé en 1997 avec la société pétrolière iranienne NIOC concernait l'exploitation par un joint-venture réunissant Total, le groupe russe Gazprom et le groupe malaisien Petronas, d'une partie d'un champ gazier au large de l'Iran. □

Cannes aide deux réalisateurs marocains

Des films de réalisateurs marocains ont été sélectionnés par l'Atelier de la Cinéfondation du festival de Cannes, qui les aidera à boucler leur financement. Les deux heureux élus sont Hicham Falah et Chrif Tribak. L'Atelier de la Cinéfondation se propose de mettre en contact les jeunes réalisateurs accompagnés de leurs producteurs avec d'autres professionnels, du 18 au 25 mai 2007 en marge de la 60ème édition du Festival de Cannes. □



© Ph. DR

Le journal algérien *Ech-Chourouk* poursuivi par Moammar Kadhafi



© Ph. AFP

Le Président libyen, Moammar Kadhafi

Le procureur près la cour d'appel d'Alger a requis, mercredi 21 mars 2007, en appel la suspension pour un an du quotidien arabophone algérien *Ech-Chourouk*, et un an d'emprisonnement pour le directeur et une journaliste dans le cadre du procès intenté contre la publication par le Président libyen, Moammar Kadhafi. *Ech-Chourouk* avait été condamné par le tribunal de première instance de Hussein-Dey (banlieue est d'Alger) à deux mois de suspension et son directeur Ali Fodil et une de ses journalistes, Naïla Berrahal, à 6 mois de prison ferme chacun et 20.000 dinars (220 euros) d'amende.

Le procureur près la cour d'appel a également requis des amendes de 500.000 dinars (5.000 euros) pour chacun des mis en cause. Le verdict sera rendu le 4 avril prochain. Le Président libyen avait porté plainte contre la publication algérienne à la sui-

te de deux reportages publiés le 3 et le 12 août 2006 et jugés «*attentatoires à sa personne, à l'Etat libyen et à la sécurité des Etats algérien et libyen*». Le journal, citant des chefs de tribus touaregs algériens, nigériens et maliens avait fait état d'un plan préfabriqué par le colonel Kadhafi pour «*diviser les Touaregs et déstabiliser l'Algérie*». Le journal, qui tire à environ 240.000 exemplaires, avait dénoncé ce qu'il avait considéré comme un procès politique. □

Un ex-détenu marocain à Guantanamo indésirable en Grande-Bretagne

Les autorités anglaises ont signifié leur refus de recevoir sur le territoire britannique Ahmed Rachidi, 40 ans, un ressortissant marocain de Grande-Bretagne, après sa libération des geôles de Guantanamo. Ahmed Rachidi avait été arrêté au Pakistan en 2002, au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 puis transféré au bague cubain. Surnommé Le Général par les services du Pentagone, en référence à ses propres assertions, selon lesquelles il serait l'un des bras droit d'Oussama Ben Laden, Ahmed Rachidi a été libéré au bout de 5 ans d'incarcération pour absence de preuves. Une ONG anglaise, qui a pris la défense d'Ahmed Rachidi, affirme que ce dernier, cuisinier de son état, divorcé et père de deux enfants, en demande de résidence permanente en Angleterre, se serait rendu au Pakistan pour monter un commerce d'argent à même d'aider son frère au Maroc à financer son opération cardiaque. L'ONG soutient également qu'Ahmed Rachidi souffre de troubles psychologiques sérieux et que les aveux faits aux autorités américaines sont le pur fruit de son délire. □

Mohamed Maradji décoré en France

Agreable poisson d'avril pour le reporter-photographe marocain Mohamed Maradji, qui se verra décerner, le premier avril 2007, une médaille d'or par la Société académique française Arts, Sciences et Lettres, en reconnaissance de ses qualités humaines et professionnelles et de son action pour la promotion de l'art. La médaille en question lui sera remise à l'occasion de la fête annuelle de la Société académique française. Cette dernière, fondée en 1915 et primée par l'Académie française, récompense les femmes et les hommes de toutes nationalités qui se sont distingués dans les arts, les sciences et les lettres.

A près de 70 ans, Mohamed Maradji déborde d'une énergie contagieuse. Autodidacte, ce natif de Casablanca en 1938, cumule plus d'un demi-siècle de carrière. Il a connu et photographié trois Rois, à savoir feu SM Mohammed V, feu SM Hassan II et SM le Roi Mohammed VI, mais également de grandes figures po-

litiques internationales, dont sept présidents des Etats-Unis, notamment J.F Kennedy, et cinq présidents français, dont le Général De Gaulle.

A souligner que la Société académique française a également décerné des médailles

Vermeil aux Marocains Chafik Chraïbi (professeur agrégé), Mohamed Nabili (artiste peintre), Tayeb Habi (éditeur) et Hassan Megri (auteur-compositeur et artiste calligraphe). Les artistes peintres marocains Youssef Benjelloun, Abdelmalek Berhiss et Azeddine Sanana et l'écrivain et enseignant universitaire Habib Mazini se sont vu attribuer quant à eux la médaille d'argent. □



© Ph. DR

Mohamed Maradji.

Le complexe Mohammed V rouvert fin mars



Le stade du complexe sportif Mohammed V de Casablanca rouvrira officiellement ses portes, fin mars 2007, a annoncé, jeudi 22 mars, le vice-président de la Commune urbaine de Casablanca, Ali Benjelloun. Après des travaux d'aménagement qui ont duré plusieurs mois, le stade abritera le match devant opposer le Wydad de Casablanca au Moghreb de Fès, pour la 22ème journée du championnat national, prévue les 31 mars et le 1er avril. À l'initiative du Conseil de la commune urbaine de Casablanca, le complexe sportif Mohammed V a fait l'objet d'une série de travaux de réhabilitation, avec une enveloppe budgétaire de près de 10 millions de dirhams. Les travaux ont porté,

entre autres, sur la rénovation de la pelouse du stade, le revêtement de la piste d'athlétisme et le réaménagement du bloc sanitaire et des vestiaires. Par ailleurs, il est connu que ce stade, situé en plein centre-ville de Casablanca, est souvent source d'ennuis sécuritaires pour les habitants du quartier Mâarif, qui se plaignent tous les jours des actes de casse perpétrés par des supporters. À l'occasion du derby casablançais (WAC-Raja), la situation dégénère et devient incontrôlable, semant une grande panique parmi les habitants. Résultat, dans ce quartier, les prix de l'immobilier ont beaucoup baissé à cause d'un environnement très peu sécurisé. □

Accord entre le Maroc et le Fonds OPEP

Le Fonds OPEP pour le développement international a conclu avec le Maroc, le mercredi 21 mars 2007, des accords de garantie et de prêt de 25 millions de dollars (près de 225 millions de dirhams). Ils seront destinés au financement de la première phase du second programme national de construction et de réhabilitation des routes rurales (PNRR II). L'accord vise le financement de projets ayant pour objectif l'amélioration de 5.660 kilomètres de routes rurales dans les régions du Nord-est et du Centre du Royaume par le biais de 337 sous-projets. Le 2ème programme national des routes rurales (PNRR II) consiste en la construction et l'aménagement de 15.500 kilomètres entre 2005 et 2015. Jusqu'ici, 193 opérations de construction et d'aménagement de routes ont été lancées. Ce qui totalise un itinéraire de 3.300 kilomètres pour un coût de 2,6 milliards de dirhams. □



La femme africaine célébrée à Marrakech

Le premier festival de la femme africaine, Women of Africa Festival, aura lieu en avril à Marrakech, en présence notamment de la chanteuse sud-africaine Myriam Makéba. Ce premier festival, qui se tiendra du 19 au 22 avril 2007, sera également ponctué de débats sur la violence à l'égard de la femme au sein de la famille, la lutte contre le sida, les mutilations génitales et la lutte contre la pauvreté. Kaïssa, du Cameroun, Les



Myriam Makéba

Go, trio féminin de Côte d'Ivoire et Oum, du Maroc, chanteront les chansons de Myriam Makéba. Par ailleurs, sur la célèbre place Jamaa el Fna, sera installé un village africain de femmes. □

6.000 femmes chez Benatiq

Abdelkrim Benatiq a réuni près de 6.000 femmes à Rabat. C'était dimanche 18 mars 2007 et ce après un premier rendez vous, avec les jeunes celui-là. Ni ces derniers, ni les milliers de femmes venus de plusieurs villes du Maroc ne sont membres du Parti travailliste, dont le secrétaire général est M. Benatiq. Mais, pour ce dernier, il s'agit de sensibiliser ces catégories d'électeurs

à la cause de la démocratie et à la participation aux élections. Mais a-t-il pour autant gagné son pari? Rien n'est moins sûr, d'autant plus que remplir une salle n'est pas une fin en soi. Ni un signe de réussite. C'est là tout le dilemme. Entre un parti réellement de masse et un autre qui compte se servir de la masse pour une plus grande visibilité. M. Benatiq n'en est que conscient. □